

M.HIRSCH DANS LE TEXTE...

Dans son courrier du 18 août 2015, M. HIRSCH déclarait : « *je constate souvent un besoin d'information et d'explication* ».

Rappelons que **M. HIRSCH préside à la fois le CTE central et le CHSCT central** comme en attestent les procès-verbaux signés et diffusés. L'ensemble des informations du terrain, ainsi que les revendications émanant des personnels lui ont été fournies par les représentants du personnel.

« *La nécessité de rétablir les faits face à certaines rumeurs* »

Les organisations syndicales ont communiqué l'ensemble des documents rédigés par l'AP-HP elle-même ! Les personnels ont donc pu se faire eux même leur propre opinion.

« *Je souhaite au contraire que ces changements soient mis en œuvre de manière adaptée aux spécificités des pôles, des services et des activités et liés aux améliorations de fonctionnement qui peuvent être apportées à chaque structure* ».

Il souhaite, mais en évitant de solliciter les instances locales (CTE et CHSCT) où siègent les représentants du personnel.

« *C'est d'ailleurs l'intérêt des études de terrain que de pouvoir, sur la base de l'expression des personnels, déterminer les améliorations à apporter* ».

Les CHSCT sont pleinement habilités par le code du travail à procéder à des enquêtes et à analyser les conditions de travail et l'organisation du travail. Il est vrai que dans

ce type de procédure, **il est impossible pour l'administration d'en exclure les représentants du personnel !!!**

« *Il nous faut donc les poursuivre, les étendre, les approfondir pour que chacun d'entre vous puisse s'exprimer librement sur les changements qui le concernent* ».

Et si la réalité ne révèle pas conforme à ce qu'il veut, au besoin, le directeur général n'hésitera pas à travestir ou à arranger les faits et à utiliser la diffusion générale.

« *Vous avez pu voir que l'AP-HP prend à bras le corps la question des impayés liés aux patients étrangers, dont le montant au fil des années passées a atteint 120 millions d'euros* ».

Tout d'abord, il est acté que l'information communiqué aux médias n'émane pas de l'AP-HP. **Il n'existe d'ailleurs pas de communiqué de presse de M. HIRSCH sur le sujet.** D'autre part, aucune information sur un plan ou un projet visant à récupérer les 120 millions d'euros n'a fait l'objet d'une communication à l'intention des organisations syndicales.

« *Pendant l'été, comme promis, la direction générale a délégué une enveloppe de crédits pour l'amélioration des conditions d'accueil dans les crèches* ».

Oui, mais cela est surtout le résultat de la résistance des organisations syndicales qui ont contraint M.HIRSCH à augmenter sa contribution financière. Par contre, **les effectifs n'ont pas été revu à la hausse !**

septembre 2015